

Phonologie, Master LFA Professeur : André THIBAUT

Semaine 3 : variantes combinatoires et libres ; l'assimilation.

1. Première partie : les variantes combinatoires et les variantes libres

Nous allons continuer cette semaine d'explorer la relation entre phonèmes et sons, en distinguant deux types de variation dans la réalisation concrète (phonétique) des phonèmes d'une langue. On observe en effet que certaines variantes phonétiques d'un même phonème se répartissent strictement selon l'entourage phonétique dont elles dépendent, alors que d'autres sont dues au locuteur lui-même, à ses origines sociales ou géographiques, à son âge, voire à son intention stylistique ou expressive. Il convient de distinguer ces deux types de variantes phonétiques, qui ne sont pas de même nature.

1.1. Exemples de variantes combinatoires : réalisations sourdes et sonores du /ʁ/ et du /l/

Nous avons déjà commencé à voir, lors du premier cours, des exemples de ce phénomène. Le phonème /ʁ/, en français, qui se réalise normalement comme une constrictive post-vélaire ou uvulaire sonore (ex. : <rouge> [ʁu:ʒ]), connaît une variante désonorisée (que l'on notera avec un petit cercle souscrit : [ʁ̥]), peu visible à l'écran mais qui devrait s'imprimer correctement) lorsqu'il subit l'influence désonorisante d'une consonne sourde avec laquelle il se trouve en contact :

- Transcription phonologique : <croche> /kʁɔʃ/ ; <Chartres> /ʃaʁtʁ/

mais :

- Transcription phonétique : <croche> [kʁ̥ɔʃ] ; <Chartres> [ʃaʁtʁ̥]

On pourrait faire la même observation quant au comportement du phonème /l/, qui lui aussi se désonorise en contexte sourd :

- Transcription phonologique : <débâcle> /debakl/

mais :

- Transcription phonétique : <débâcle> [deba:k̥l] (le cercle souscrit devrait figurer sous le [l], je vous prie de m'excuser pour l'imprécision)

J'attire votre attention sur le fait que la transcription phonologique (toujours entre barres obliques !) ne note pas la désonorisation du /ʁ/ et du /l/, car elle n'est pas pertinente du point de vue phonologique (il n'est pas possible d'opposer, en français, deux mots dont la seule différence résiderait dans l'absence ou la présence de sonorité dans l'articulation de ces consonnes). La transcription phonétique (toujours entre crochets !), quant à elle, doit absolument rendre compte de ce phénomène.

1.2. Exemples de variantes libres : encore le phonème /ʁ/

En revanche, d'autres variantes du phonème /ʁ/ en français ne doivent rien à l'entourage phonétique ; nous avons évoqué le cas des vibrantes uvulaires et apicales qui caractérisent la diction de certains chanteurs :

- Le [ʁ] uvulaire roulé d'Edith Piaf, de Jacques Brel ou de Mireille Mathieu :

«rien, je ne regrette rien» [ʁjɛ̃ zənəʁəɡʁɛtəʁjɛ̃]
«dans le port d'Amsterdam» [dɑ̃ləpɔʁdamstəʁdam]
«Acropolis, adieu !» [akropolis adjø]

- Le [r] apical roulé de Dalida, ou des chanteurs d'opéra :

«Gigi l'amoroso» [ʒiʒilamɔʁozo]
«l'amour est enfant de Bohême» [lamuretɑ̃fɑ̃dəbøɛm]

1.3. Terminologie : variantes combinatoires (allophones) en distribution complémentaire, et variantes libres en distribution libre (ou, plutôt, déterminée socialement).

Dans les deux cas, on parle de **variantes** d'un phonème ; dans le premier cas, on dira que [ʁ] et [ʀ] sont des variantes en **distribution complémentaire**, c'est-à-dire qu'elles apparaissent respectivement dans certains contextes et dans certains contextes seulement, réparties de façon automatique par des réflexes articulatoires (la variante sonore en contact avec des voyelles et/ou des consonnes sonores, la variante sourde en contact avec des consonnes sourdes). Les variantes en distribution complémentaires sont appelées **variantes combinatoires**. De nombreux auteurs emploient également le terme d'**allophones** (pour l'immense majorité d'entre eux, c'est un synonyme ; exceptionnellement, vous rencontrerez ce terme avec le sens plus général de « variante », qu'elle soit libre ou combinatoire).

Dans le second cas, les variantes sont dites en **distribution libre** ; on les appelle simplement **variantes libres**, et on considère que les facteurs qui déterminent leur apparition relèvent de la variation linguistique, qu'elle soit diachronique (prononciations anciennes), diatopiques (prononciations régionales), diastratique (prononciations populaires ou affectées) ou diaphasiques (prononciations propres à un genre, comme l'opéra, qui exige pratiquement le [r] apical).

1.4. Exemples de variantes combinatoires : l'occlusive vélaire sourde /k/

Laissons le /ʁ/ et abordons un autre type de consonne, l'occlusive vélaire sourde /k/. Le lieu d'articulation de cette consonne varie sensiblement selon la voyelle qui suit. Devant voyelle centrale [a], on se contentera de décrire l'occlusion comme vélaire, mais devant voyelle antérieure [i], le dos de la langue s'approche du palais dur et on parlera plutôt d'occlusion post-palatale ou pré-vélaire, alors que devant la voyelle postérieure [u] l'articulation se postériorise et on parlera plutôt d'occlusion post-vélaire. Ceci peut être noté dans la transcription phonétique à l'aide de signes diacritiques spécifiques, un petit « + » souscrit pour la variante antériorisée, et un petit « - » souscrit pour la variante postériorisée. Exemples :

- <car> [kɑʁ]
- <kir> [kiʁ]
- <court> [kʁuʁ]

Nous ne sommes pas conscients, lorsque nous parlons, de la différence articulatoire entre ces trois types de [k] ; elle n'a aucune valeur distinctive, phonologique, et dépend strictement de l'entourage phonétique (plus précisément, du lieu d'articulation de la voyelle qui suit). Pourtant, des études articulatoires réalisées à l'aide de radiographies ou de palatogrammes, ou des études acoustiques menées à l'aide d'un sonographe, montrent que ces trois variantes combinatoires du phonème /k/ sont très différentes. Nous verrons d'ailleurs qu'en diachronie, ces différences peuvent finir par déboucher sur une véritable phonologisation ; mais ce sera le sujet d'un autre cours.

1.5. Exemple de variantes combinatoires : le /l/ vélarisé

Mentionnons encore un autre exemple de variante combinatoire (ou allophone), le [ɫ] vélarisé, dont l'existence est conditionnée par le contact avec une voyelle postérieure, en particulier le [u], qui est la plus fermée de toutes :

- <poule> [puɫ] ; sans arriver à être aussi vélaire que celui qu'on peut entendre dans d'autres langues, le [l] d'un mot comme <poule> en français est légèrement vélarisé, c'est-à-dire qu'on le prononce avec une élévation du dos de la langue vers le voile du palais, tout simplement par inertie articulatoire : la langue est encore positionnée pour prononcer la voyelle [u] lorsqu'on commence à prononcer la consonne [l]. Encore une fois, il ne s'agit pas d'un phénomène dont nous sommes conscients ; il n'a en français aucune valeur distinctive. Les deux allophones du /l/, le normal et le vélaire, ne permettent pas de construire des paires minimales ; le caractère vélaire ou non de la consonne est redondant, comme nous l'avons dit la semaine dernière, il n'est qu'une conséquence du contact avec une voyelle postérieure. Dans la plupart des langues slaves, en revanche, le caractère vélarisé ou non des articulations consonantiques permet d'établir de nombreuses oppositions phonologiques.

1.6. Exemple de variantes combinatoires : voyelles longues devant consonne allongante

Pour montrer que ce phénomène ne touche pas que les consonnes, mais peut affecter également les voyelles, considérons les exemples suivants. En français, les consonnes constrictives sonores [v, z, ʒ] sont dites « allongantes », car elles entraînent automatiquement un allongement de la voyelle précédente. C'est un fait dont nous ne sommes pas conscients, car il a lieu spontanément, indépendamment de notre volonté, et n'entraîne pas *a fortiori* de distinction phonologique, c'est-à-dire qu'il ne permet pas de former des paires minimales ; c'est un automatisme. Il est toutefois responsable de l'existence de deux variantes combinatoires, ou allophones, pour les phonèmes vocaliques en syllabe fermée : une variante brève, et une variante longue. En transcription phonétique, la durée vocalique « longue » est notée par l'usage des deux-points (:) à la suite de la voyelle concernée ; exemples :

- <visse> [vis], mais <vise> [vi:z]

[Attention : nous avons affaire ici à une paire minimale, mais c'est le caractère sonore ou sourd de la consonne finale qui est le trait pertinent ici ; la longueur (ou la brièveté) vocalique n'est qu'un trait redondant, dépendant du contexte ; sur ce concept, voir le cours de la semaine dernière.]

- <bouche> [buʃ], mais <bouge> [bu:ʒ] ;
- <if> [if], mais <Yves> [i:v]

On constate donc que les phonèmes vocaliques peuvent aussi connaître des variantes combinatoires, des variantes en distribution complémentaire.

2. Deuxième partie : l'assimilation

C'est plutôt la règle que l'exception, pour un phonème, de connaître plus d'une seule variante combinatoire ; en effet, les sons ne se présentent pas de façon isolée dans la chaîne parlée, mais les uns à la suite des autres, et les conditionnements articulatoires font qu'ils s'influencent les uns les autres. On appelle **assimilation** ce phénomène par lequel un son perd ou acquiert un (ou des) trait(s) articulatoire(s) par le contact avec les autres sons qui lui sont contigus dans la chaîne parlée. Plusieurs variantes combinatoires peuvent résulter de ce phénomène, que nous allons donc explorer maintenant de façon plus détaillée (l'assimilation entraîne aussi des phénomènes de neutralisation et donc d'archiphonèmes, mais nous y reviendrons la semaine prochaine).

2.1. Assimilations régressives et progressives

Il convient d'abord de distinguer **deux** types d'assimilation, d'après la direction dans laquelle s'effectue le mouvement : régressive et progressive.

- L'assimilation **régressive** s'observe lorsque le trait articulatoire se propage au son précédent ; c'est le type le plus fréquent d'assimilation.
Exemple : <communisme> [kɔmyɲism̃] ; le diacritique souscrit (sorte d'accent circonflexe à l'envers) que l'on voit sous le [s] sert à exprimer le caractère voisé, sonorisé, de cette consonne normalement sourde ; on dira que la consonne nasale sonore [m] a transmis son trait de sonorité à la consonne sourde [s]. C'est une assimilation de sonorité, et elle est régressive car elle touche le son précédent.
D'autres exemples, tous d'assimilation régressive de non-sonorité : <jeter> [ʒte] pour [ʒtɛ] ; <médecin> [mɛtsɛ̃] au lieu de [mɛdsɛ̃] ; <obscur> [ɔpskyʁ] pour [ɔbskyʁ]. On constate que dans plusieurs de ces mots, c'est la chute du chva ([ə]) qui a favorisé l'assimilation.
- L'assimilation **progressive** s'observe lorsque le trait articulatoire se propage au son suivant ; c'est un type d'assimilation plus rare.
Exemple : <communisme> [kɔmyɲism̃] ; le diacritique souscrit (petit cercle) que l'on voit sous le [m] a pour fonction d'indiquer le caractère non-voisé, désonorisé, de cette consonne normalement sonore ; on dira que la consonne sourde [s] a transmis son trait de non-sonorité à la consonne sonore [m]. C'est une assimilation de non-sonorité, et elle est progressive puisqu'elle touche le son suivant.
Autre exemple d'assimilation progressive de non-sonorité : <cheval> [ʃfal] pour [ʃval].
- Assimilation tout à la fois **régressive** et **progressive**. – Les phénomènes d'assimilation peuvent aussi s'exercer tout à la fois de façon régressive et progressive ; en outre, ils peuvent avoir lieu entre voyelles et consonnes. Un exemple que l'on peut observer aussi bien en diachronie (latin > espagnol) qu'en diatopie (anglais britannique vs anglais nord-américain) est celui de la sonorisation des consonnes occlusives sourdes intervocaliques. Considérons les exemples suivants :

- Latin LUPU(S) > espagnol *lobo*
- Latin VITA > espagnol *vida*
- Latin AQUA > espagnol *agua*

Dans les trois cas, on peut constater que la consonne occlusive sourde en position intervocalique s'est sonorisée ([p, t, k] sont devenues respectivement [b, d, g], et même [β, δ, γ] dans un deuxième temps, mais nous allons laisser cela de côté pour l'instant). Ce n'est rien d'autre qu'un phénomène d'assimilation de sonorité (tout à la fois progressive et régressive) : les voyelles ont transmis aux consonnes, *a priori* sourdes, leur trait de sonorité, les transformant en consonnes sonores. On peut schématiser ainsi, grâce aux flèches, l'action de l'assimilation :

voyelle ⇒ consonne sourde ⇐ voyelle

En anglais maintenant :

- En anglais britannique, <bitter> (qui signifie « amer ») se prononce ['bitə¹] et s'oppose à <bidder> (qui signifie « enchérisseur »), lequel se prononce ['bidə¹] ; en anglais nord-américain cependant, dans la diction normale, tous les deux se prononcent ['bidəɪ]¹. De même, la consonne intervocalique de *letter* ou *better* est également sonorisée en anglais nord-américain.

Pour d'autres exemples d'assimilation à la fois régressive et progressive, v. ci-dessous 2.2., exemple des mots *maintenant* et *Chartres*.

2.2. Assimilations partielles ou totales

On peut aussi classer les phénomènes d'assimilation selon leur caractère **partiel** ou **total** ; les exemples que nous avons vus jusqu'à maintenant illustrent tous le phénomène de l'assimilation partielle, car le son transformé par assimilation ne va pas jusqu'à se confondre entièrement avec le son contigu. Il y a toutefois des cas où l'assimilation peut être totale, c'est-à-dire avoir pour conséquence une adaptation intégrale au son contigu.

2.2.1. Exemples touchant des consonnes

Considérons l'exemple suivant :

- <maintenant> [mɛ̃tnã] ; c'est une prononciation possible. Mais si la sonorité du [n] se transmet, par assimilation régressive, au [t] précédent, le sonorisant, on obtiendra :
- <maintenant> *[mɛ̃dnã]. Seulement voilà, à vrai dire, la chose la plus normale est que la nasalité du [n] se transmette elle aussi à notre [t], à plus forte raison lorsqu'on considère que le son précédent, la voyelle [ɛ̃], est aussi nasal (ce qui fait qu'une assimilation progressive et une assimilation régressive de nasalité se combinent pour nasaliser le [t]). Du coup, ce [d] oral est plutôt improbable, et on arrive normalement à :
- <maintenant> [mɛ̃nnã]. C'est en fait une prononciation très fréquente en français contemporain. On constate que l'assimilation a été ici totale, c'est-à-dire que le [t] s'est entièrement transformé en [n], a entièrement épousé les traits articulatoires du son contigu.

¹ Ici, je triche un peu ; la consonne en question ne s'articule pas comme un [d] français, car il s'agit en fait d'un *flap*, d'une vibrante à simple battement qui ressemble beaucoup à la vibrante simple de l'espagnol, le [r]. L'important est qu'il s'agit d'une consonne sonore, alors que celle de l'anglais britannique est sourde (quand elle ne devient pas carrément un coup de glotte, comme en *cockney*).

Cet exemple montre qu'un son peut subir l'influence assimilatrice, en même temps, du son qui précède et de celui qui suit (c'est le cas du [t] qui se sonorise et se nasalise parce qu'il est carrément entouré de sons sonores et nasaux) ; le phénomène inverse est également attesté, à savoir le cas où un seul son exerce une influence assimilatrice sur le son qui le précède ainsi que sur le son qui le suit. C'est ce que nous avons vu tout à l'heure avec l'exemple de <Chartres> [ʃaʁtʁ], où le [t] arrive à imposer son absence de sonorité tant au /ʁ/ qui précède qu'à celui qui suit. Dans les deux cas, l'assimilation est en même temps progressive et régressive, mais dans le premier cas c'est le son intermédiaire qui s'assimile aux deux autres, alors que dans le second c'est le son intermédiaire qui modifie les deux autres. On peut schématiser ainsi, à l'aide de flèches, la direction de l'effet assimilateur de la sourde sur la liquide :

consonne liquide sonore \Leftarrow consonne sourde \Rightarrow consonne liquide sonore

Un autre exemple d'assimilation (régressive) totale, mais qui est surtout illustrée en France par les variétés méridionales de français :

- <accent> [assã], voire [asã] ; la consonne implosive (c'est-à-dire en position finale de syllabe) [k] s'assimile entièrement au [s] suivant (dont la position initiale de syllabe lui assure plus de force articulatoire ; en effet, la position dans la syllabe est souvent déterminante pour le destin d'une consonne dans le mot, dans une perspective diachronique).

2.2.2. Exemples touchant des voyelles

Les voyelles aussi peuvent être touchées par des phénomènes d'assimilation à des sons consonantiques. Dans l'histoire de la phonologie du français, l'existence des voyelles nasales est due à un phénomène d'assimilation régressive de nasalité ; dans un premier temps, la consonne nasale a transmis son caractère nasal à la voyelle précédente ; ensuite, seul un léger appendice consonantique vélaire final a subsisté (état observable *in vivo* dans certaines variétés de français du sud) ; puis, enfin, toute trace de consonne est disparue, ne laissant qu'une pure voyelle nasale. Illustration :

- Latin vulgaire : <bonu> [bonu]
- Proto-ancien français : <bon> [bon]
- Ancien français : <bon> [bõn] puis [bõŋ]
- Moyen français : <bon> [bõŋ] (on ne note plus la consonne nasale qu'en indice)
- Français moderne : <bon> [bõ]

L'avant-dernière étape peut s'entendre dans le français du Sud; quant aux quatre dernières étapes, elles sont observables aujourd'hui même en synchronie dans les différentes variétés diatopiques d'espagnol que l'on rencontre dans le monde.

Une voyelle peut non seulement se nasaliser, mais même dans certaines circonstances (et dans certaines variétés de français) aller jusqu'à perdre sa sonorité (vibrations des cordes vocales), pourtant traditionnellement considérée comme l'un des critères les plus définitoires de la voyelle. C'est ce que l'on peut entendre en franco-québécois lorsqu'une voyelle fermée atone ([i, y, u]) se trouve entre deux consonnes sourdes, comme c'est le cas dans ce mot :

- <université> [ynivɛʁste] ; le [i] subit une assimilation, à la fois progressive et régressive, d'absence de sonorité, étant en contact avec les consonnes sourdes [s] et [t].

2.3. L'assimilation à distance

2.3.1. Exemples vocaliques (métaphonie, harmonisation vocalique)

Il convient encore de mentionner que l'assimilation, plus rarement, peut aussi toucher des sons à distance, et pas seulement des sons contigus. C'est un phénomène qui est abondamment illustré dans les manuels de phonétique historique, mais que l'on observe moins souvent en synchronie. Dans le domaine des voyelles, on peut mentionner des prononciations comme celles-ci :

- le [ɛ] de *je fête, tu fêtes, il fête, etc.*, se ferme en [e] à l'infinitif (*fêter* [fete]) sous l'influence fermante du [e] final.
- «beaucoup» en franco-québécois se prononce souvent [buku] (au lieu de [boku]) ; le [u] final a exercé une influence fermante sur le [o] de la syllabe précédente, entraînant sa fermeture d'un degré d'aperture, ce qui a eu pour effet de transformer ce [o] en [u].

Dans certaines langues, l'assimilation vocalique à distance, plus connue sous le nom de **métaphonie** (ou encore sous celui d'**harmonisation vocalique** ; en allemand, **Umlaut**), fait partie des régularités de la langue ; il en est ainsi du portugais, où la voyelle finale influence la prononciation de la voyelle tonique dans des paires comme celles-ci :

- «todos» [toduʃ] mais «todas» [tɔdɐʃ] ; le changement de timbre du [o] fermé tonique en [ɔ] ouvert est conditionné par la présence dans la dernière syllabe d'un [u] dans le premier cas et d'un [ɐ] dans le second ; le [u] est fermé alors que le [ɐ] est plus ouvert.

2.3.2. Exemples consonantiques (dilatation)

Pour illustrer une assimilation consonantique (progressive) à distance, nous aurons recours à un exemple historique :

- latin CIRCARE > ancien français «*cerchier*» [tserʃjer] > moyen français «*chercher*» [ʃerʃe(r)] > français moderne «*chercher*» [ʃɛʃe]. Si l'assimilation consonantique à distance n'avait jamais eu lieu, on aurait eu en français moderne **cercher* (cf. anglais *to search*, de même origine, à travers l'anglo-normand) ; la consonne initiale, qui était une affriquée dentale sourde en ancien français, s'est assimilée (totalement) à la consonne de la syllabe tonique, une affriquée palatale sourde en ancien français.

L'assimilation consonantique à distance est appelée techniquement *dilatation*.